

Délibération
Composition de la Commission des Marchés

La commission consultative des marchés est mise en place au début de chaque mandature pour donner au Président, ou à son délégué, un avis sur le choix du titulaire du marché public passé selon une procédure formalisée, ainsi que pour tout avenant à un marché public passé selon une procédure formalisée dont le montant entraîne une augmentation du montant global du marché supérieure à 10 % pour les marchés de services et de fournitures et à 15% pour les marchés de travaux. La commission consultative des marchés peut être consultée à l'initiative du Président de la CCI pour rendre un avis sur l'attribution d'un marché passé selon une procédure adaptée ou les marchés formalisés relevant du fonctionnement courant de l'établissement.

Elle est composée de 10 membres, ayant voix délibérative (5 titulaires, 5 suppléants), désignés sur proposition du Président de la CCI, par l'assemblée générale parmi ses membres élus en dehors du Président et du Trésorier et de leurs délégués, des membres du bureau, des membres de la commission des finances et des membres de la commission de prévention des conflits d'intérêts. Les membres suppléants seront invités comme les titulaires à chaque commission.

L'Assemblée générale élit le Président de la commission consultative des marchés, ainsi que son remplaçant en cas d'empêchement, parmi les membres élus ainsi désignés.

L'Assemblée Générale est appelée à se prononcer

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES MARCHÉS

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Franck MULLER	Bruno BARBIER
Seydou OUATTARA	Delphine NEDELEC GROS
Jean-François PAILLER	Maxime LEGENDRE
Edouard NORMANDIN	François-Georges KUHN
Janet GUINAUDEAU	Elisabeth GOUVERNAIRE

Résultat du vote		Majorité absolue des votants
Nombre de Membres élus en exercice		58
Nombre minimum de Membres titulaires pour atteindre le quorum		30
Nombre de Membres élus présents		47
Nombre de votants		47
Nombre de voix POUR	47	
Nombre de voix CONTRE	0	
Nombre d'ABSTENTIONS	0	

ELECTION DU PRESIDENT DE LA COMMISSION DES MARCHES

Appel à candidature :

Franck MULLER se porte candidat.

Résultat du vote		Majorité absolue des votants
Nombre de Membres élus en exercice		58
Nombre minimum de Membres titulaires pour atteindre le quorum		30
Nombre de Membres élus présents		47
Nombre de votants		
Nombre de voix POUR	47	
Nombre de voix CONTRE	0	
Nombre d'ABSTENTIONS	0	

→ Après mise aux voix, les membres cités ci-dessus sont élus pour siéger comme Membres de la Commission Consultative des Marchés.

DÉSIGNATION DU VICE-PRESIDENT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Le Président de la Commission des Finances propose à l'assemblée de désigner Mme Catherine PAMART, comme Vice-Présidente de cette commission.

Résultat du vote		Majorité absolue des votants
Nombre de Membres élus en exercice		58
Nombre minimum de Membres titulaires pour atteindre le quorum		30
Nombre de Membres élus présents		47
Nombre de votants		
Nombre de voix POUR	47	
Nombre de voix CONTRE	0	
Nombre d'ABSTENTIONS	0	

CI Charente-Maritime

DELIBERATION soumise à l'Assemblée Générale d'installation, réunie le 25 novembre 2021, à Rochefort

Nombre de membres élus en exercice	58
Nombre minimum de membres titulaires pour atteindre le quorum	30
Nombre de membres élus présents	47
Nombre de votants	47
Nombre de voix POUR	47
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0



Secrétaire



Président